



STE RADEGONDE DES NOYERS

Bulletin communal n° 34

Décembre 2023

Table des matières

Page 2 - Table des matières

Page 3 - Le Mot du Maire

Page 4 – Votre Mairie...

Page 5 – C.C.A.S.

Page 6 – Associations en lien avec le social

Page 7 – Les Transports Solidaires et à la demande

Page 8- Commissions Environnement, cadre de Vie

Page 9 - Voirie, chemins, trottoirs

Pages 10 -11 - Commissions Travaux – Bâtiments

Page 12 – Commission Artisanat, Commerce, Tourisme

Page 13 – Conseil Municipal des Jeunes

Page 14 – Commission Ecole, Restaurant scolaire, Accueil périscolaire

Page 15 - L'Accueil Périscolaire « Les Grenouilles » / les Assistantes Maternelles

Page 16 – Ecole Publique

Page 17 – Amicale Laique

Page 18 – Regroupement Pédagogique Intercommunal – Ecole Sainte Thérèse

Page 19 – Comité des Fêtes

Page 20 – Gymnastique Volontaire / La Joséphine

Page 21 – Club Tennis de Table Radegondais / la Pétanque Loisir du Marais

Page 22 – FC2 Sud Vendée

Page 23 – La Cavalerie de la Sablière

Page 24 - Société de Chasse / l'Anguille Chaillezaise

Page 25 – Club du 3^{ème} Age « L'Espoir » / Bibliothèque Municipale

Page 26 – Scène en Rad'

Page 27 – A.R.T.I.S.T.

Page 28 – P.C.S. / Les Sapeurs-Pompiers

Page 29 – JSP « Les Pertuis »

Pages 30-31 - DICRIM

Page 32- SMVSA - la Gemapi

Page 33- La Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

Page 34- Vivre ensemble...

Page 35 – Etat civil

Page 36 – Manifestations 2024

Madame, Monsieur,

Lors de mes vœux 2023, je vous faisais part d'une année difficile, avec l'augmentation de la taxe foncière (base augmentée de 7.1%), et qui sera de plus de 3.5% en 2024, sans compter l'inflation entre 5 et 6%. Cette année, nous avons réalisé et inauguré notre skate-park, notre passerelle et avons profité de l'occasion pour inaugurer notre city stade. Je profite de ce moment pour remercier l'Etat, la Région, le Conseil Départemental pour les subventions octroyées, sans celles-ci il n'y aurait pas de réalisations.

Les travaux du restaurant scolaire vont démarrer au mois de Mars 2024, ce retard de chantier est dû aux nombreux marchés non pourvus. Nos travaux d'amélioration de l'habitat pour trois logements communaux ont pris un peu de retard. Le montage financier est en cours de finition.

Nos routes de marais (97 000€ TTC), un effort important a été fait, celles-ci se dégradant à grande vitesse, suite à la sécheresse et la pluie. Merci au Conseil Départemental pour sa subvention. Les pieutages route de la Chevrotière continueront.

Le Marais Poitevin, deuxième marais de France a des règles. En effet, la nappe d'eau est haute et ces jours-ci, nous avons eu pendant trois semaines des abats d'eau importants. Les rigoles ou les fossés doivent être nettoyés afin de faciliter l'écoulement des eaux. Ceci est aussi vrai pour la Commune, et nous respectons cette règle.

Notre patrimoine est vieillissant et nous avons dû faire de gros travaux d'assainissement (réfection de branchement de fosse septique à la salle des fêtes), de mise aux normes (école, Salle des fêtes), de toiture, de chauffage (changement de radiateur).

Les parcelles du lotissement de la Passerelle sont vendues et les finitions auront lieu dans le premier semestre 2024. Nous étudierons et réaliserons la fin des travaux de la rue de la Voie en 2024-2025, L'étude des effacements de réseaux D25 sera lancée. Nos plantations d'arbres vont se poursuivre.

Tout ceci sera réalisé et étudié dans les règles que nous nous sommes fixées : le moins d'emprunt possible et le maximum les subventions.

Renforcer nos écoles, nos commerces, notre artisanat, c'est en quoi le Conseil Municipal œuvre.

A tous les membres d'associations, aux bénévoles : Merci, grâce à vous notre village est animé, par vos activités ; nous avons un village où il fait bon vivre et accueillant pour nos nouveaux arrivants.

Merci au personnel communal pour le travail qu'il réalise, qui donne satisfaction à l'ensemble de la population. Une pensée pour les personnes seules ou malades, à tous une très bonne année

Je vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier 2024 à 10h30 à la salle des fêtes pour la Cérémonie des Vœux. Vous serez accueillis par le Conseil Municipal des Jeunes et les Conseillers Municipaux.

A toutes et à tous, Bonnes Fêtes de fin d'année.

Le Maire,

René FROMENT

VOTRE MAIRIE



Ouverte au public :

- Lundi : 8 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00
- Mardi : 8 h 00 - 12 h 00
- Mercredi : 8 h 00 - 12 h 00
- Jeudi : 8 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00
- Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00
- Samedi matin sur rendez-vous

Permanences du Maire et des adjoints :

- Lundi de 10 h 00 à 12 h 00 : Paul BOURNEL 3^{ème} Adjoint
- Mardi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Le Maire
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 : Annie ROBIN, 1^{ère} Adjointe
- Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 : Monique SUREAU, 2^{ème} Adjointe
- Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Le Maire

Téléphone : 02.51.28.60.12

Fax : 02.51.28.67.14

Courriel : mairie-ste-radegondaise@wanadoo.fr

Site internet : www.sainteradegondedesnoyers.fr

Page facebook : Sainte Radegonde des noyers





Centre Communal d'Action Sociale



Goûter du 29 novembre

En ce début d'Année 2023, la situation sanitaire s'améliorant, les membres du CCAS ont à cœur de remplir leurs missions d'action sociale de soutien et d'accompagnement auprès de la population.

A l'ordre du jour de notre CA en Mars, le compte administratif 2022, le budget primitif 2023, la participation financière aux ALSH de la CCSVL, ainsi que le renouvellement de l'adhésion à l'UDCCAS ont été votées et approuvées.

De même, nous avons voté une aide financière pour les séjours des vacances de Printemps « Colos Apprenantes » organisées par les FRANCAS.

Courant Juin, nous avons évoqué de nombreux sujets d'actualité comme l'habitat, la précarité énergétique, les violences au sein des familles : Ces sujets ont été abordés lors des réunions avec les partenaires et organismes d'Etat (Département, UDCCAS, UDAF, CAF et CCSVL).

Dans le cadre de la prévention Séniors (CCSVL) des formations et des ateliers sont organisés tout au long de l'année et qui s'adressent à toute la population (prévention routière, le numérique, ...)

Cette année, nous avons fêté deux centenaires en EHPAD, anciennes résidentes de la Commune qui nous ont malheureusement quittées depuis, ainsi qu'un certain nombre de nos aînés en structure et à domicile.

Le Mercredi 29 novembre 2023 après-midi, dans une salle des Fêtes, joliment décorée, nous avons accueilli nos aînés pour le goûter traditionnel du CCAS, animé par Philippe LEGAL qui a présenté son nouveau spectacle « Au carrefour des Chansons » dans une ambiance chaleureuse.



Le goûter servi par les élus et les trois conseillères municipales des Jeunes a été très apprécié.

Pour celles et ceux absents pour raisons de santé, nous leur rendrons visite en leur offrant des coffrets gourmands.



Les membres du CCAS vous souhaitent Santé et Bonheur pour 2024.

Diverses associations ou organismes vous aident pour différents services pour tous les âges :



Notre association locale ADMR de Chaillé-les-Marais intervient sur votre commune. Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour tous publics (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance, répit pour les aidants..) mais aussi pour la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Notre association ADMR se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, les devis sont gratuits et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50%

Téléphone : **02 52 61 47 47**

Mail : maraislittoral@admr85.org

www.admr85.org

facebook : [ADMR Vendée Actualités](#)



www.aktif-emploi.com

ou nous contactez par téléphone au **02-51-27.95.59** et par mail :

actiflucon@aktif-emploi.com

Services à la Personne auprès des particuliers :

- Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- Garde d'enfants âgés de plus de 3 ans
- Aide au déménagement
- Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage)

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

Le Nid des Aidants : une aide aux aidants sur votre commune.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner.

Depuis septembre 2023, Un véhicule aménagé en bureau permet de recevoir les proches aidants pour un entretien individuel.

Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre par téléphone au **06 08 34 71 01** ou par mail à :

Pfr.sudvendee@lna-sante.com

Union départementale des Associations familiales,

119, boulevard des Etats-Unis
- 85000 La Roche-sur-Yon



Tél. : **02.51.44.37.10** www.udaf85.fr

De quoi s'agit-il ? Un lieu ouvert à tous • Un professionnel à votre écoute • Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ? Faire face à une situation financière difficile, une accumulation de crédits à la consommation et/ou d'impayés • Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle • Améliorer la gestion de votre budget



43 rue du 11 Novembre
A Chaillé les Marais
Contact : **06 33 45 83 85**

Prochaines braderies 2024 :

9 et 10 février, 12 et 13 avril,

12 et 13 juillet, 13 et 14 septembre



Pour tous renseignements, coordonnées, s'adresser en Mairie



Les Transports Solidaires à Ste Radegonde des Noyers

L'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral a pour but d'aider les habitants des 43 communes de la communauté Sud Vendée Littoral qui n'ont pas de moyen de locomotion, à rompre leur isolement quel que soit leur âge. L'Association Déplacements Solidaires intervient pour des besoins de transports occasionnels (faire ses courses, aller chez les médecins, les professionnels para médicaux, effectuer des démarches administratives, sociales, visites à des proches en structures hospitalières, rejoindre un arrêt de transport en commun, ...

Comment ça marche ? La personne qui envisage d'utiliser notre service de transport s'inscrit auprès du référent de Ste Radegonde des Noyers, monsieur Claude Nault tél 0685549425, puis réserve sa demande de transport par téléphone au moins 3 jours à l'avance et s'acquittera au retour de la course d'une participation aux frais de déplacement du chauffeur.

La cotisation d'adhésion à l'association est de 10 euros par personne physique et par année civile (1^{er} janvier-31 décembre). La personne ayant besoin d'un transport se met en relation, pour la 1^{ère} fois, avec le référent de Ste Radegonde des Noyers qui va organiser sa 1^{ère} prise en charge avec un chauffeur bénévole disponible pour l'emmener. Chaque membre s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant la charte qui lui correspond. Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles du lundi au vendredi mais restent maîtres de leur emploi du temps.

Pour des renseignements plus particuliers, vous pouvez vous adresser au président de l'Association Déplacements Solidaires SVL : Bernard Charrier Tél : 0620563629 Mail : bernardcharrier85@orange.fr.



Le Transport à la demande

COMMENT RÉSERVER ?

1. Inscrivez vous en appelant Allô Aléop au 09 69 39 14 14.
 - du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).
2. Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi avant 16h pour un départ le lundi).
 - par téléphone au 09 69 39 14 14.
3. Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Aléop PAYS LOIRE

QU'EST CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

C'est un service de transport collectif sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Un service géré par :

Allô Aléop (appel non surtaxé) :
09 69 39 14 14

Réservation du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

Infos pratiques

Transport à la demande

Bassin de Chaillé-les-Marais



Une nouvelle offre de transport en 2023 !

NOUVEAU !

- Mise en service d'un service de transport à la demande.
- Fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés.
- Un aller-retour par jour entre 7h et 19h sur réservation la veille avant 16h au 09 69 39 14 14.
- Prise en charge ou dépose avant 7h ou après 19h si correspondance avec un train ou un autocar du réseau Aléop.
- Une confirmation SMS pour rappel la veille et une heure avant le RDV.



Commission Environnement

(Membres de la Commission : ARCHAMBAUD Monia - KLEIN-ARRIGHI Anne Claire – SOUCEK Nathalie – TRVAUX Jacques – BOURNEL Paul)

L'inauguration et la mise en service de la Passerelle et du Skate Park ont été un moment fort de l'année et l'occasion de se rassembler petits et grands, électeurs et élus.

Nous espérons que ces infrastructures apportent entière satisfaction aux usagers, rappelons que la construction de la passerelle sur le Canal du Clain avait avant tout :

Un but Sécuritaire :

- Utilisée par les habitants et notamment par les collégiens et lycéens pour se rendre à l'arrêt de bus scolaire situé au lieudit « Le Grand Bot Neuf » de l'autre côté du Canal du Clain
- Utilisée par les habitants et enfants de l'Ecole Primaire résidents aux lieux dits « Le Grand Bot Neuf », « Bot Neuf », « La Banche »



Plantations :

Le remplacement des arbres morts sera effectué sur l'ensemble de la commune.

A l'automne, nous poursuivrons la plantation de la haie bocagère sur le chemin des Grands Prés, sur une longueur de 100 m environ. Ce travail sera effectué en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vendée.

Un paysagiste du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin s'est déplacé afin d'étudier ce qu'il est possible de proposer en aménagement paysager au City Stade.



Commission Voirie

(Membres de la Commission : FROMENT René – ROBIN Annie – GROLLEAU Denis – ROULLEAU Elie – PACAUD Antoine – BOURNEL Paul)

Cette année, nous avons pu réaliser les travaux dans de bonnes conditions, le planning ayant été respecté et les conditions climatiques optimales.

Ci-dessous les réfections réalisées :

1. Récupération des eaux pluviales de l'ancienne route départementale (RD25) au lieudit de « La Banche » :

- ✓ Pose de bordures 55 ml
- ✓ Pose de deux puisards
- ✓ Terrassement
- ✓ Tricouche sur chaussée et trottoir

Coût des travaux : 13 115.00 € HT soit 15 738.00 TTC

2. Réfection des routes de :

- ✓ Sauvagnac, sur un tronçon de 550 ml : Tricouche clouté sur chaussée, montant des travaux : 17 960.00 € HT soit 21 552.00 € TTC
- ✓ La Guinée, sur un tronçon de 530 ml : Tricouche clouté sur chaussée, montant des travaux : 17 960.00 € HT soit 21 552.00 € TTC
- ✓ La Chevrotière :
 - sur un tronçon de 475 ml : Tricouche clouté sur chaussée, Montant des travaux : 16 620.00 € HT soit 19 944.00 € TTC
 - Sur un tronçon de 1 435 ml : stabilisation de chaussée , Par broyage, montant des travaux : 15 229.50 € HT soit 18 275.40 € TTC

La Commune a intégré un groupement de Commandes avec huit autres communes, ayant pour but, la réalisation d'un Marché Public, afin d'obtenir un tarif optimum.

L'entreprise attributaire du marché 2023, était l'entreprise Eiffage, montant du marché : 80 884.5 € HT soit 97 061.40 € TTC.

Une aide financière de 19 668.00 € du Département de la Vendée sera versée après réalisation des travaux pour les rénovations de la Voirie du Marais.

3. Projets voirie 2024 :

La commission se réunira début Janvier, afin d'établir les priorités 2024.

Des travaux de pieutage sont prévus le long du Canal de la Chevrotière, la commune versera une participation financière à l'ASA du Marais du Petit Poitou (Maitre d'ouvrage).



Commission Travaux – Bâtiments

(Membres de la Commission : GROLLEAU Denis – TRAVAUX Jacques – BOURNEL Paul)

1. Salle des Fêtes :

Dans le cadre du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Salle des Fêtes, une étude-structure a été réalisée par l'entreprise ASCIA, afin de déterminer si la charpente pouvait supporter la charge de panneaux sur une surface de 200 m².



Coût de l'étude : 3 950.00 € HT/4 740.00 € TTC

Le Sydev va verser une subvention à hauteur de 80 % HT des frais d'étude (3 160.00 €).

L'étude a démontré que pour installer des panneaux photovoltaïques, le coût supplémentaire des travaux est estimé à 138 292.00 € HT, sans compter la pose de bacs aciers et les raccordements à l'armoire électrique.

Le Conseil Municipal a donc décidé, lors de sa séance en date du 13 Octobre 2023, de ne pas donner suite au projet, par souci d'économie.

La réfection de la toiture dans son intégralité, a été confiée à l'entreprise PS BAT, artisan à Sainte Radegonde-des-Noyers, montant du devis : 54 319.97 € HT – 65 183.96 € TTC.

Les travaux débuteront au mois de Mars 2024.

Travaux subventionnés par :

- L'Etat : Dotation Equipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux
- La Région à hauteur de 20 % du montant HT des travaux

Des travaux de réhabilitation de l'assainissement autonome ont été effectués par l'entreprise GUYONNET, d'un montant de 8 762.00 € HT – 10 514.00 € TTC.

Une moquette neuve a été installée sur la scène, travail effectué par les agents techniques communaux. Un aspirateur est mis à disposition des usagers.

La minuterie électrique des 3 petites salles va être modifiée pour plus d'économie, l'entreprise COMELEC de Petosse effectuera les travaux.

L'ancien Four électrique de la cantine a été installé dans la cuisine, facilitant ainsi la cuisson des repas.

2. Mairie :

Achat et Pose de stores protection solaire, dans la salle du conseil Municipal

Achat d'une armoire ignifuge, pour la protection des registres d'Etat civil et autres documents confidentiels.

3. Eglise :

La Mise aux normes des cloches de l'église et sécurisation de l'accès au clocher effectués par l'entreprise BODET de Trémentines sont terminés.

Montant global de l'opération : 5 754.50 € HT- 6 905.40 € TTC.

Travaux subventionnés par le Département de la Vendée à hauteur de 70 % d'une dépense plafonnée à 5 421.00 €, soit une subvention de 3 794.70 €.



4. Cimetière :

Le mur côté Rue de la Fontaine au Clain va être entièrement refait et les portails Rue des Têteaux vont être changés, au printemps 2024.

Une subvention de 20 000.00 euros a été accordée par le Département de la Vendée, pour un montant de dépense estimé à 36 521.00 € HT – 43 825.20 € TTC.

5. Rénovation de la Cantine, restructuration des sanitaires de l'Ecole Publique et réfection des cours de L'Ecole :

Les travaux débuteront dès le Mois de Mars 2024, le léger retard est lié aux difficultés rencontrées lors de l'attribution des lots aux entreprises, certains lots étant infructueux.

Le montant global du marché + la maîtrise d'Oeuvre sont de 206 045.00 € HT – 247 254.00 € TTC

Projet subventionné à hauteur de 80 % par l'Etat (dotation Equipement des Territoires Ruraux), le Département de la Vendée et la Région.

Des travaux de réfection ont été effectués à l'Ecole Publique au mois de septembre 2023 :

- Mise en place d'un système régulation des chauffages électriques
- Remplacement de toutes les lampes d'éclairage par des ampoules LED basse consommation
- Travaux de rénovation de peinture dans deux salles de classe
- Changement d'un sol PVC dans une salle de classe



6. Boulangerie :

Partie habitation :

- La Salle de bains a été entièrement refaite, travaux effectués par l'entreprise MERCIER de Sainte Radegonde-des-Noyers, montant des travaux 4 966.01 € HT soit 5 462.61 € TTC.

- Dépose des anciens volets et mise en place de nouveaux au 1^{er} étage.

7. Projet de rénovation énergétique de trois logements communaux :

Le conseil Municipal a pour projet en 2024 la rénovation thermique et énergétique de trois logements communaux, cités ci-dessous :

- 1, Rue de la Cure
- 2 Bis Rue de la Voie
- 35, rue de la Fontaine de la Clain

Ces rénovations s'avèrent nécessaires, les dernières rénovations datant de 1990.

Le montant estimé des travaux s'élève à 272 750.00 € HT.

Des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de l'Etat (fonds vert, DSIL-DETR), du Département et de la CCSVL.

Certaines subventions sont actées, d'autres en cours.



8. Zone Artisanale :

L'édification d'une clôture du terrain appartenant à la commune est en cours de réalisation, les travaux sont réalisés par l'entreprise de réinsertion « SEVE » de Sainte Hermine.

Commission Artisanat, Commerce, Tourisme

Le samedi 23 septembre, une journée portes ouvertes a eu lieu entre des acteurs économiques de la Commune et les habitants.

Pour cette première édition, peu de professionnels ont répondu présents mais la journée a été appréciée de tous et les échanges nombreux.



Les commerces communaux :

Nos deux commerces de proximité, la Boulangerie-Pâtisserie Tocasolie et le Café-Tabac Chez Olivier continuent à vous proposer leurs services, et vous accueillent avec plaisir.

Deux commerces ambulants viennent sur notre Commune, parking de la salle des fêtes :

« A ma Zone Burger »

Restauration rapide sur place ou à emporter.

Formule burger, poutine canadienne, brasero



Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi
du mois de 18h30 à 20h30

« La Cocotte Bio »

Rôtisserie ambulante de poulets bio



Sur réservation, au 06.30.13.47.33



Les Gîtes Communaux :

La Commune est propriétaire de deux Gîtes de Pêche (l'ancienne Maison éclusière) dont les réservations se font exclusivement en ligne sur le site des Gîtes de France.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), mis en place le 18 juin 2022, participe activement à la vie de la commune.



Séances plénières

Depuis la séance plénière d'investiture, le conseil municipal des jeunes s'est réuni sept fois en séance plénière présidée par l'adjointe au Maire et les conseillères municipales en charge de la jeunesse. Les jeunes élus décident des projets à mettre en place, débattent sur les questions inscrites à l'ordre du jour et posent des questions sur le fonctionnement de la commune.

Cérémonies officielles

Le CMJ participe avec les élus du Conseil Municipal de la commune aux cérémonies officielles : les 8 mai et 11 novembre. A chaque cérémonie, les jeunes lisent un texte ou un poème avec dépôt d'une colombe, symbole de paix. Leur participation est l'un des vecteurs de transmission et de réflexion sur les valeurs républicaines.

Mise en œuvre des projets

- participation au goûter du CCAS en décembre 2022 et novembre 2023,
- décoration du sapin de Noël et création de deux bonhommes de neige,
- participation au concours « Dessine-moi le Sénat » organisé par Mme la Sénatrice Annick Billon en décembre 2022,
- vente de la carte de vœux de Mme la Sénatrice et lavage de voitures,
- ramassage des déchets en septembre 2023,
- création d'une boîte à livres qui sera installée prochainement près de l'accueil périscolaire.



La visite du Palais du Luxembourg (le Sénat) :

À la suite du 1^{er} prix au concours « Dessine-moi le Sénat », les jeunes conseillers municipaux se sont déplacés le 5 juillet 2023 à Paris. La préparation de cette journée a été intense entre la vente des cartes de vœux et le lavage des voitures pour financer le voyage.

Les jeunes ont été récompensés puisque cette journée a été exceptionnelle. Le CMJ a visité la tour Eiffel puis s'est déplacé au Palais du Luxembourg où Mme la Sénatrice a accueilli les jeunes pour le déjeuner et la visite du Sénat. Une guide extraordinaire a accompagné le groupe tout au long de cette visite à travers le Palais du Luxembourg. Dans l'hémicycle, le CMJ a assisté à une séance « questions au gouvernement » où les jeunes ont reconnu la première ministre accompagnée de ses ministres.

Les conseillers municipaux des jeunes remercient les habitants de la commune, les familles, les associations et les commerçants qui ont soutenu les jeunes par leur participation financière.

Le Conseil Municipal salue l'engagement des jeunes conseillers municipaux au service de la commune.

Anne-Claire, Sylvie et Monique
Les Conseillères Municipales à la Jeunesse

Commission Ecole – Restaurant scolaire

Accueil périscolaire



Lieu de culture et d'apprentissage, l'école républicaine est aussi un lieu de vie dans lequel chacun de nos enfants doit se sentir bien, s'épanouir, apprendre les règles de vie commune et tisser des liens amicaux en toute sérénité.

Un vif remerciement à l'équipe enseignante et à l'ensemble des agents communaux engagés et attentifs chaque jour aux besoins des enfants.

Les dossiers relatifs à la restructuration des toilettes des classes maternelles et à la réfection des cours de l'école sont finalisés. Ces travaux seront effectués au cours des vacances scolaires de l'été 2024.

A chaque période de vacances scolaires, la Mairie en partenariat avec l'Etat et l'association « Les Francas de Vendée » reconduit les « Colos Apprenantes » ; des séjours de découvertes apprenantes et solidaires. Au cours de l'année 2022, onze enfants de la commune ont bénéficié de ce dispositif. Les enfants reviennent toujours ravis de leur séjour.

Ces séjours sont ouverts à l'ensemble des enfants de 7 à 13 ans de la commune, n'hésitez pas à contacter la Mairie un mois avant les vacances scolaires pour connaître les modalités d'inscription.

Les services du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire à la disposition des familles sont également des lieux d'apprentissage et de partage :

Le restaurant scolaire

Soucieuse du bien-être des enfants, la municipalité est attentive aux repas servis aux enfants en privilégiant les circuits courts et en intégrant des produits bio en alternance dans les menus.

Cette pause repas doit être un moment agréable et convivial. C'est en moyenne 73 enfants qui déjeunent chaque jour. Les enfants sont, à nouveau, répartis sur deux services.

L'agrandissement et l'aménagement de la salle de restauration seront effectifs au cours du 1^{er} semestre 2024. La restructuration du bâtiment améliorera la fonctionnalité du restaurant pour les enfants et les personnels. Pendant les travaux, les élèves déjeuneront à la salle des Fêtes en un seul service. Une note d'information sur l'organisation retenue sera adressée aux parents d'élèves. Une évaluation de l'organisation sera présentée lors du prochain Conseil d'Ecole.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire permet d'accueillir les enfants scolarisés en début et fin de journée, avant et après l'école. Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, environ 30 enfants sont accueillis chaque jour (matin et soir).

Les animatrices proposent des activités de loisirs éducatifs et ludiques : lecture, jeux de société, activités manuelles et récréatives, jeux de plein air.

Monique SUREAU
2^{ème} Adjointe au Maire





Accueil Périscolaire Les Grenouilles

Notre équipe est heureuse comme chaque année d'accueillir vos enfants au sein de l'accueil périscolaire. Les activités qui y sont proposées sont fondées sur les objectifs éducatifs du PEDT qui sont le vivre ensemble en collectivité, l'écocitoyenneté, l'égalité et l'ouverture culturelle.

Les actions proposées sont diverses : activités à thèmes, entre autres cette année « Les Jeux Olympiques », jeux de société, jeux intérieur/extérieur, moments de détente et de relaxation, partage et écoute. Les enfants ont la possibilité de commencer leurs devoirs.

L'accueil périscolaire de Sainte Radegonde des Noyers situé à côté de l'école primaire, accueille les enfants scolarisés de 7 h 15 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 45 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.



Les inscriptions et renseignements se font auprès du secrétariat de la Mairie. Les frais d'inscription sont de 0,95 €/demi-heure (0 à 900) ou 1 €/demi-heure (de 901 et plus) et 0,55 le ¼ d'heure de 18h30 à 18h45.

Pour des raisons d'organisation et de capacité d'accueil, et selon le règlement intérieur, **toute absence doit impérativement** être signalé en Mairie ou à l'accueil périscolaire en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.



L'équipe encadrante vous souhaite une très bonne et chaleureuse Année 2024,

Delphine et Corinne



LES ASSISTANTES MATERNELLES

L'équipe municipale souhaitait avoir une action envers la petite enfance. Il a fallu attendre la fin de la crise sanitaire pour que ce projet se concrétise. Monsieur le Maire a signé avec les assistantes maternelles agréées de la commune une convention relative à la mise à disposition gratuitement d'une salle de l'accueil périscolaire.



L'accueil périscolaire est utilisé, un jeudi matin tous les quinze jours, par les assistantes maternelles à usage de rencontres, d'échanges, d'ateliers de motricité et d'animations avec un professionnel de santé et/ou social selon les besoins des assistantes maternelles. Pendant les vacances scolaires de l'été, les assistantes maternelles ont profité pleinement des locaux.

Cet accueil est un soutien aux assistantes maternelles leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les assistantes maternelles sont ravies de cette initiative.

La commune compte huit professionnelles agréées, la Mairie tient à la disposition des habitants la liste des assistantes maternelles agréées de la commune avec leurs coordonnées.



Ecole publique

de Ste Radegonde des Moyers

En cette rentrée, l'équipe enseignante est quelque peu modifiée. L'équipe actuelle est donc constituée de :

Mme Pauline Banbuck et Mme Johanna Dubois en TPS/PS/MS

Mme Marie Genauzeau en MS/GS

Mme Fabienne Bernard (CP/CE1),

Mme Laetitia David (CE1/CE2)

Mme Noémie Duthil-Valoteau (directrice) complétée par Mme Marianne Hodée le mardi (CM1/CM2)

L'équipe enseignante est toujours secondée par deux ATSEM, Mme Fabienne Bouhier et Mme Sandra Pineau.

Une année littéraire

Les élèves de la GS au CM2 participeront à la semaine du livre jeunesse à Luçon. Les découvertes de romans, écritures de textes, créations plastiques et rencontres avec des auteurs alterneront tout au long du printemps.

Toutes ces activités nous sont rendues possibles grâce à nos précieux partenaires: l'Amicale laïque, la Commune de Ste Radegonde, La Communauté de communes du Vendée Littoral et le Conseil départemental de la Vendée.

Développer les compétences de coopération et l'esprit de groupe!

Comme à chaque période les élèves de l'école sont mélangés et participent à des ateliers favorisant la coopération. Les



grands sont ravis de pouvoir prendre en charge les plus jeunes! Pour débiter cette année: un travail autour des règles de vie.

Education aux premiers secours

Les élus, soucieux de transmettre des valeurs d'entraide et de développer les compétences civiques, proposent aux élèves de CM1 et CM2 une formation aux gestes qui sauvent. Les pompiers interviendront donc à l'école pour mener cette formation de 4 heures.

Nos projets cette année !

* En cette année olympique, nous mettons en avant nos projets sportifs: piscine, rencontres avec les écoles du secteur, olympiades organisées au City stade, activités sportives menées par Emilien Orvaux, du Fc2 (rollers, lutte, athlétisme, tchouckball...)

* Un projet « Aire marine éducative » (CE1/CE2) à La Prée Mizotière

* Renforcer le lien entre les familles, l'école et les différents partenaires autour de goûters avant chaque vacances.

Les habitants de la Commune sont également conviés à venir partager ce moment de convivialité!

ERASMUS pour les maîtresses

Aux vacances d'automne, les enseignantes sont parties en formation via le dispositif ERASMUS+: Direction la Croatie pour découvrir les méthodes d'enseignement à l'extérieur!

Rendez-vous au prochain bulletin pour découvrir les mises en pratique de cette formation...

Association "Amicale Laïque des écoles publiques de Sainte Radegonde des Noyers"

4 rue du Têteau - 85450 SAINTE RADEGONDE DES NOYERS



amicalelaique85450@gmail.com

L'Amicale Laïque a été fondée en 1949, elle se compose de bénévoles (parents d'élèves et amis de l'école publique). Ses objectifs sont d'aider matériellement et financièrement l'école publique et de permettre à tous d'accéder à la culture.

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'Amicale a pu apporter une aide financière de 2757€ aux projets éducatifs, aux activités manuelles et culturelles des élèves. Elle a financé par exemple :

- 294€ de jeux de cours
- 2463€ de sorties culturelles (théâtre, cinéma, mines de Faymoreau, la folie de Finfarine, ...)

Pour cette nouvelle année scolaire, l'Amicale Laïque vous propose l'agenda suivant, qui peut bien entendu être susceptible de varier selon les réglementations sanitaires qui seront décidées :

- * **Novembre 2023** : Vente de sapins et décorations de Noël, et vente de chocolats ;
- * **16 décembre 2023** : Fête de fin d'année ;
- * **Février / Mars 2024** : Carnaval ;
- * **Printemps 2024** : Ventes gâteaux ;
- * **1er mai 2024** : Concours de Palets ;
- * **Fin juin / début juillet 2024** : Fête de l'école.

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale du 29 septembre 2023, un nouveau bureau a été élu

- Président : Pierre DROUAULT ;
- Vice-président : Laurent TROYARD ;
- Trésorière : Marion ORY ;
- Vice-trésorière : Alice FAUVEL-RENOU ;
- Secrétaire : Sabrina RIVÉ ;
- Vice-secrétaire : Sophie GARNIER.

Nous restons disponibles pour vous présenter notre association, pour échanger autour de nos activités, de nos projets,...

Si vous partagez nos valeurs et si vous souhaitez vous impliquer dans nos actions, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !





Regroupement Pédagogique Intercommunal

En cette année scolaire 2023 – 2024, l'équipe enseignante de l'école Sainte Thérèse est restée la même que l'an dernier ! Mme Pauline Hervieu assure toujours l'enseignement à la classe de PS/MS/GS/CP ainsi que la direction de l'école. Elle est accompagnée de Violaine, aide maternelle. Mme Lucie Martin enseigne dans la classe des CE-CM. Nous avons la chance de bénéficier de la présence de Nathalie Carlier, de septembre à décembre, dans le cadre du poste d'aide à la réussite scolaire. Christophe Boutet, enseignante RA interviendra également plusieurs fois dans l'année afin de venir renforcer les acquis des élèves.

Les effectifs de l'école sont stables : 45 élèves fréquentent notre belle école !

Les dates à retenir :

- Ventes de jus de pommes, de pizza et de chocolats de Noël
- Tombola de Noël
- Célébration de Noël à l'école
- Participation au marché de Noël de la mairie avec notre collecte de jouets "LA HOTTE SOLIDAIRE"
- Visite aux résidents de la maison de retraite pour chanter ensemble et offrir des cartes de voeux
- Vendredi 22 décembre : grand jeu de Noël organisé par les CM1 & CM2
- Théâtre à la salle des fêtes de Champagné-les-Marais : samedi 13 janvier, vendredi 19 janvier, samedi 20 janvier, samedi 27 janvier, dimanche 28 janvier, samedi 03 février, dimanche 04 février
- Soirées inscriptions pour les nouvelles familles courant janvier et rendez-vous à la demande
- Célébration de Pâques à l'Eglise
- Vente de gâteaux BIJOU
- Kermesse en juin avec le spectacle des enfants



Nos projets pour cette année :

- Plusieurs sorties au théâtre pour toutes les classes
- Des clubs thématiques du jeudi soir pour diversifier les apprentissages : théâtre, yoga, dessin, arts...
- 8 séances à la bibliothèque de Champagné-les-Marais grâce au partenariat avec la Mairie
- 8 séances à la piscine de Luçon pour les CP CE CM
- 10 séances d'éveil musical grâce au partenariat avec le Conseil Général
- 3 interventions de la sécurité routière afin de se déplacer en toute sécurité
- 8 séances de sport "athlétisme" avec un intervenant sportif
- Un voyage scolaire en fin d'année financé en partie par les ventes de tickets de tombola



Ecole Privée mixte Sainte Thérèse, 26 rue de la Paix, 85450 CHAMPAGNE-LES-MARAIS,
02.51.56.65.17

direction@champagnelesmarais-sttherese.fr





Merci,

Le comité des fêtes tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes nous ayant soutenu durant cette année lors des manifestations que nous avons pu organiser, par leur participation active.

Le conseil d'administration remercie également tous les bénévoles ayant contribué au bon fonctionnement des différents événements.



Pour cette année le comité des fêtes a organisé plusieurs événements tels que : course cycliste, le 14 Juillet : vide greniers et à venir le marché de Noël le 16 décembre 2023 qui aura lieu sur le parvis de l'église.

L'assemblée générale du comité des fêtes est prévue pour le samedi 13 Janvier 2024 à 16h00 (date à confirmer) pot de l'amitié à l'issue de l'assemblée.

Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien venir nous aider en tant que membres actifs ou au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2024, ainsi que de belles fêtes dans notre village.



Pour l'année 2024 le comité des fêtes prévoit de faire les événements suivants :



Samedi 20 Avril : Vide grenier
Samedi 18 mai : Course cycliste
Samedi 22 Juin : Ste Rad fête l'été
Dimanche 14 Juillet : Fête Nationale
Samedi 19 Octobre : Loto
Samedi 14 Décembre : Marché de Noël





Association Gymnastique Volontaire

Notre association accueille cette année une cinquantaine d'adhérents. Nous pratiquons, grâce à notre coach Chloé, du cardio, du renforcement, des étirements... dans une ambiance chaleureuse.

Comme les années précédentes, notre association vous propose 3 heures de cours, dans une ambiance sportive et chaleureuse, qui se déroulent à la salle des fêtes :

- Le mardi de 9h à 10h (cours dynamique)
- Le mardi de 10h15 à 11h15 (gym douce)
- Et le jeudi de 20h30 à 21h30 (cours dynamique)

Si vous avez envie de vous mettre en sport ou si vous souhaitez favoriser la proximité pour faire du sport, n'hésitez surtout pas à venir essayer et nous rejoindre, les deux premiers cours sont gratuits.

Nous vous proposons également des animations sportives durant l'année comme des soirées Zumba et une randonnée. Pour la randonnée 2024, nous vous préparons de tous nouveaux circuits pour vous faire découvrir ou redécouvrir notre marais et ses alentours.

Notre association s'associe également aux Communes de Ste Radégonde des Noyers et Puyravault pour participer à la campagne Octobre rose et proposer un parcours La Joséphine au sein de ces villages.



N'hésitez pas à nous suivre nous sur notre page Facebook :

« Asso Gym Ste Radégonde des Noyers  »

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

Colette RABAUD, La Présidente
Et les membres du Bureau



LA JOSEPHINE 2023

La Joséphine est revenue pour une nouvelle édition à Ste Radégonde-des-Noyers/Puyravault. A l'origine, la marche 100 % féminine n'était présente qu'à La Roche-sur-Yon, mais avec le Covid, elle est déclinée sur tout le territoire vendéen. Et c'est un succès, également sur les communes de Ste Radégonde/Puyravault.

C'est ainsi que le samedi 7 octobre 2023, quarante-cinq femmes/hommes se sont réunis dans la bonne humeur en départ de Puyravault pour participer à cet événement, une marche de 5 kms, au profit de la Ligue contre le cancer du sein. Cette marche s'est clôturée autour du verre de l'amitié offert par la Mairie de Puyravault.

Un vif remerciement au Club de Gymnastique de Ste Radégonde-des-Noyers et à la Mairie de Puyravault qui ont participé activement à la préparation de cette manifestation.

Félicitations à tous les participants !



Club tennis de table Radégondais



Le club a inscrit une équipe en championnat :
2 équipes en division 2

Les rencontres ont lieu le vendredi soir à partir
de 21h00

Les séances d'entraînement ont lieu :

Le lundi de 18h00 à 20h00

Le mercredi de 18h00 à 20h00

Le vendredi de 18h30 à 20h00

Le vendredi 17 novembre nous avons participé aux 11/22/33, 2 équipes étaient inscrites une des équipes termine 2^{ème} et l'autre 4^{ème} sur 8 équipes.

Le samedi 25 novembre nous avons inscrit 5 de nos jeunes pour une compétition qui aura lieu à Marans.

Le club a le plaisir d'accueillir une personne handicapée en fauteuil, c'est pour nous responsables mais également joueurs, que ce soit les adultes et les jeunes un plaisir de pratiquer notre sport avec lui, bienvenue à toi Cyrille

Remerciements à Mr le maire ainsi qu'aux conseillers municipaux, pour la confiance accordée à notre club.

Les joueurs du club vous souhaitent une bonne fin d'année 2023 et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2024.



Pour plus d'information : Mr Yannick GRIVET
8 rue de la voie
85450 Ste Radegonde des Noyers

Tél : 02 51 28 60 83 Port: 06 07 47 54 52

[mailto: yannick.grivet@orange.fr](mailto:yannick.grivet@orange.fr)

Détanque Loisir du Marais

Le club se porte bien avec une quarantaine d'adhérents.

En 2023, sept concours ont été organisés et deux concours internes au Club.

La participation à ces concours a été assez bien suivie. Nous regrettons toutefois un manque de participation des habitants de Sainte Radegonde. Nous rappelons que ces concours sont ouverts à toutes et à tous ceux qui désirent passer un bon moment dans la convivialité.

Le bilan financier est bon.

Enfin, le 17 février 2024, nous organisons un dîner dansant animé par Bruno Ligonnière. La choucroute royale sera mitonnée par M. Hervé Hurtaud (La Cuisine à notre Table) pour le prix de 20€. Venez nombreux.

Renseignements et inscriptions au 06.76.07.63.91 ou 06.28.06.65.29

Nous vous souhaitons à toutes et Tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Le Président : Jean-François BONNAUD





Le Football Club cantonal FC2 Sud Vendée

L'année 2023 a une fois encore été riche pour le FC2 Sud Vendée ! Que ce soit d'un point de vue économique ou culturel, le club du FC2 Sud Vendée continue de participer activement au développement du Sud Vendée.

Quelques chiffres

Cette année, le nombre de licenciés au club de football du FC2 Sud Vendée continue d'augmenter en passant de 370 (au 31 janvier 2023) à 420 licenciés (Prévision au 31 janvier 2024). Pour l'année à venir, le FC2 Sud Vendée a diminué sa masse salariale passant de 12 salariés à 5 éducateurs, animateurs, ... Nous sommes heureux de compter sur plus de 70 bénévoles ainsi que d'être soutenus par l'ensemble de nos partenaires publics et privés (+ de 100 partenaires au total !).

Le sportif

Pour son retour dans l'élite départementale, notre équipe fanion (foot herbe) s'est largement maintenu et a également pu jouer un match de gala en 1/16èmes de finale de Coupe des Pays de la Loire face à La Roche VF (National 3). Notre équipe fanion (futsal) s'est également largement maintenue au second niveau régional (R2), et a également performé en coupe avec là encore un match de gala face à une équipe de D2 (deuxième division nationale) futsal face à Garges Djibson.

Chez nos jeunes, nous sommes heureux de pouvoir compter cette saison encore sur une équipe U17 (D1), catégorie présente au club depuis l'année dernière seulement (après plusieurs années d'absence). Nos U15 et nos U13 évoluent également au plus haut niveau départemental (D1) lors de la première phase de cette saison. Nous pouvons aussi compter sur nos équipes féminines, des U11 jusqu'aux seniors.

Afin de permettre à l'ensemble de nos jeunes de pouvoir s'entraîner, des navettes ont été mises en place le mercredi et le vendredi, ce qui permet de soulager de nombreux parents !

L'extra-sportif

Tout au long de l'année 2022, de nombreuses interventions ont été mises en place par le biais de nos salariés : accueil collectif de mineurs, interventions dans les écoles (pauses méridiennes), interventions dans les EHPAD du secteur, interventions au sein de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte, camps de vacances, ... Nous espérons pouvoir réitérer l'ensemble de ces interventions en 2024.

Les manifestations

Le club du FC2 Sud Vendée a été présent sur plusieurs manifestations tout au long de l'année, notamment en tenant les buvettes : marché d'été de Chaillé-les-Marais, spectacle Son & Lumière au Sableau, forum des associations à l'Île d'Elle, ... Nous reconduirons notre présence pour cette nouvelle année.

Cette année encore, le FC2 Sud Vendée a organisé plusieurs manifestations : tournoi de palets, tournoi U15, organisation du premier Festi Bière à Chaillé les-Marais, organisation des premiers marchés nocturnes à l'Île d'Elle, traditionnelle soirée fruits de mer...



Le FC2 Sud Vendée continuera tout au long de cette année à participer au développement de notre territoire en intervenant au sein de multiples organismes, en organisant des manifestations, tout en participant à la vie sociale et sportive de nos communes.

Parents, amis, partenaires... N'hésitez pas à rejoindre notre grande famille du FC2 Sud Vendée. Nous serons très ravis de vous compter parmi nous !

L'année 2023 à la Cavalerie de la Sablière



L'association de la Cavalerie de la Sablière a réalisé les activités suivantes :

- * Cours d'équitation de pleine nature
- * Randonnée à cheval en forêt (Sainte-Gemme la plaine, Mervent) et à la plage, à la demi-journée et à la journée
- * Pension pour chevaux
- * Cours d'attelage

La surveillance à cheval des animaux dans les marais communaux a repris dès le mois d'avril, l'écopasteur accompagné de son cheval ont effectué la surveillance sur 2 marais communaux: Montreuil et Les Magnils-Reigniers. Cette prestation d'écopastoralisme s'est terminée le 19 octobre.



L'été des stages de perfectionnement équestre, des randonnées à la journée et demie-journée ont été organisés pour le plus grand plaisir des adhérents de l'association.



Cette année 2023 est marquée par le changement de Présidence de l'association, en effet, Gaston Priouzeau laisse la place à Grégory Bourdeau en tant que nouveau Président.

L'association de la Cavalerie de la Sablière a organisé ses portes ouvertes les 2 et 3 septembre, l'occasion de faire découvrir aux plus grands nombre les activités d'équifeel, de Trec et de l'attelage mais également de présenter aux visiteurs différents animaux de races locales.

Deux magnifiques spectacles équestres se sont déroulés durant le week-end, le samedi avec la compagnie CHANDELAE et le dimanche avec Julien LECOURT. La journée du samedi s'est clôturée avec un dîner festif.



Fort du succès des portes ouvertes 2023, nous vous donnons rendez-vous les **7 et 8 septembre 2024** pour un nouveau week-end festif et joyeux.

Pour toutes informations, nous sommes à votre disposition.

Cavalerie de la Sablière 15 route du canal 85450 Sainte-Radégonde des Noyers - 06-43-47-94-81
cavaleriedelasabliere@outlook.fr - [Page facebook](#) : Cavalerie de la Sablière

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHASSE STE RADEGONDE / PUYRAVAULT

La saison 2023 / 2024 voit son nombre de sociétaires en légère augmentation, soit 55 chasseurs.

La saison a débuté le 21 Août pour les passionnés de gibier d'eau, suivie de l'ouverture générale du petit gibier le 17 Septembre.

Attendue avec impatience sur notre territoire de Marais, l'ouverture du lièvre qui reste l'un de nos gibiers naturels de prédilection s'est faite le 8 Octobre !!!

Le bon niveau de comptage hivernal réalisé en collaboration avec la FDC 85 nous a permis d'obtenir un nombre de bracelets équivalent à la saison passée.

Les chasseurs restent également très actifs toute l'année pour lutter contre les nuisibles qui prolifèrent d'années en années (ragondins, renards...).

Nous continuons les battues grands gibiers Sangliers / Chevreuils en période hivernale en en faisant profiter les habitants qui le souhaitent.

Deux manifestations ont été proposées et appréciées au printemps 2023 :

- Plateaux repas à base de chevreuil,
- Repas champêtre à base de sanglier.

*Ces 2 événements seront reconduits au printemps 2024.

Nous remercions les propriétaires qui mettent leurs terres à notre disposition pour la chasse ou la constitution de réserves communales.

Notre association est très accueillante, alors si vous êtes chasseurs, n'hésitez pas à nous rejoindre !

La société de chasse vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Le Président, Alexandre VRIGNAUD



L'ANGUILLE CHAILLEZAISE



Ami pêcheur, la pêche est en danger. Les sécheresses répétitives, la prolifération des espèces végétales invasives aquatiques du type JUSSI, nuisent à notre loisir. Nous devons nous défendre et agir intelligemment. Quantité disponible, qualité et partage de l'eau, voilà un vrai challenge pour l'économie, la survie de notre milieu aquatique et de notre loisir pêche !!! (N'hésitez pas à nous appeler quand vous constatez des poissons en souffrance).

L'association a participé au marché de Vouillé-les-Marais, au « sons et lumières » de Chaillé-les-Marais. Lors des marchés d'été de Vouillé-les-Marais, les grillades d'anguilles n'ont pas été une réussite financière. La recette financière et d'environ 1000 €.

Sur l'année 2023, nous comptons 869 adhérents une hausse de 12,7 % par rapport à l'année 2022.

Frayères à brochets : La frayère de Chaillé-les-Marais (rond-point de la courbe) et celle de Vouillé-les-Marais devraient être opérationnelles en 2024.

De plus, avec notre fédération nous avons étudié des frayères naturelles qui fonctionnent très bien. Alevinage pour 2024 : • 400 kg de gardons • 50 kg de perches • 100 kg de tanches • 90 kg de black-bass

A.P.N Atelier Pêche Nature : Cinq jeunes ont participé, ils ont fait en moyenne six sorties de pêche, malgré le poisson pas toujours au rendez-vous. Le but de l'APN apprendre aux jeunes à pêcher en respectant la biodiversité. Pour l'année 2024, les inscriptions se feront en janvier et février, pour débiter le samedi 2 mars. Une dizaine de séances se dérouleront les samedis matin de mars à fin juin. Les jeunes doivent être âgés de 10 ans minimum. Responsable APN : DURAND Maxime, 06.19.97.68.93

L'Assemblée générale aura lieu le 04 février 2024, le lieu n'est toujours pas connu mais sera renseigné ultérieurement.



Club du 3^{ème} âge « L'Espoir »

Cette année, notre programme a été convivial et familial, comme souhaité. Nous nous réunissons le vendredi après-midi, tous les 15 jours. Nos jeux sont divers. Nous ne sortons pas dehors l'été.

Réalisations de l'année :

- En janvier : Assemblée Générale suivie de la galette des rois
- Une animation proconfort.
- Sortie d'une journée à Périgny.
- Voyage très agréable à St Gilles pour la route de la sardine.
- Pique-nique du mois d'août en intérieur (Température incertaine)
- 1 repas et spectacle au Bocapole de Bressuire.
- 3 grands concours de belote (mars, mai, octobre)
- Un traditionnel mini concours inter-club avec Champagné.
- Grand voyage en Tunisie au mois de septembre
- le repas familial de fin d'année.



Le groupe du Club « L'Espoir » pour la route de la sardine

Perspectives 2024 :

Le 19 janvier : Assemblée Générale du club

Nous maintenons les mêmes activités que cette année.

(Pique-nique en août, Journée florales, 3 concours de belote, 1 mini concours, 1 grand voyage, 1 repas-spectacle ? le repas de fin d'année)

Petite variante pour proconfort qui sera sans doute un voyage en car

Nous remercions vivement Mr le maire et son conseil pour l'aide qu'ils nous apportent. Le club reste très familial et les membres sont heureux de se retrouver le vendredi. Le bureau désire se renouveler, car ce n'est pas simple d'organiser toutes ces activités indispensables.

Nous sommes tous des bénévoles. Nous donnons de notre temps que nous sommes heureux de partager avec vous. Les membres du club vieillissent. Il faut penser à se renouveler.

Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Ainsi, nous continuerons nos activités, avec la joie de se retrouver.

Joyeuses fêtes de nouvel an en famille



3 concours de belote :

- 1^{er} grand concours de belote le mercredi 13 mars 2024
- 2^{ème} grand concours de belote le mercredi 15 mai 2024
- 3^{ème} grand concours de belote le mercredi 16 octobre 2024 (à préciser)

Le Président et les membres du bureau



La Bibliothèque Municipale

Marie-Annick et Christine ont rejoint Martine et Elizabeth à la bibliothèque.

En 2024, nous accompagnerons des classes de Sainte Radegonde des Noyers pour découvrir le fonctionnement d'une bibliothèque en partenariat avec la médiathèque de Luçon.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture,

tous les mercredis de 16 à 18 heures.

De belles fêtes de fin d'année et à très bientôt à la bibliothèque.





Quel succès cette année, où vous avez été plus de 580 spectateurs à apprécier la pièce **Tout bascule** !

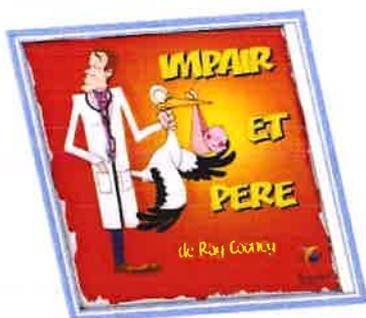
Notre assemblée générale, qui s'est déroulée le 27 octobre dernier, a été l'occasion de remercier le travail de qualité du metteur en scène Agathe Bluteau, du dynamisme de sa troupe avec ses acteurs, et l'engagement sans faille de tous les membres de l'association, toujours dans une ambiance sympathique.

Pour notre nouvelle année, nous ouvrirons les réservations à partir du **5 janvier 2024** toujours sous deux formats :

- par le site internet www.helloasso.com (réservation et paiement en ligne)
- par téléphone entre **18h** et **20h** au **06 08 78 44 06** ou **06 79 61 23 58**

La Compagnie d'Agathe, avec une équipe renforcée, vous présentera pour sa saison 2024, dans un décor toujours aussi précis, la pièce : **"Impair et Père"** de **Ray Cooney**.

Pierre Jouffroy se trouve confronté, un jour clef de sa carrière, au fruit d'un impair de jeunesse longtemps oublié. Pour esquiver ses responsabilités, il n'hésite pas à impliquer, malgré eux, son meilleur ami et son ancienne maîtresse, en échafaudant des mensonges, pris d'assaut par son directeur trop pressant, un flic trop curieux, et un fils qui cherche désespérément son père. Le clash entre les protagonistes réels et les personnages que Pierre invente pour se mettre à l'abri est inévitable, les rires aussi...



Nos levers de rideau sont prévus les :

Samedi 2 mars 20h30

Dimanche 3 mars 14h30

Vendredi 8 mars 20h30

Samedi 9 Mars 20h30

Dimanche 10 mars 14h30

Comme d'habitude, réservation **NON** placées, avec ouverture des portes 60 minutes avant le lever de rideau... 1ers arrivés... 1ers placés !

Mise en scène : Agathe Bluteau

Acteurs : Francis Belot, Jean-Guy Bluteau, Franck Boucard, Marie-Laure Caugnon, Bernadette Gaborit, Dominique Guet, Isabelle Guet, Babette Jourdain, Gwenaëlle Massiot, Sabrina Pépin, Gwenaëlla Trussardi, Delphine Vanwalleghem

Nous vous souhaitons de passer entre amis et en famille d'excellentes fêtes de fin d'année.



Le président, Damien BLUTEAU



A.R.T.I.S.T



Le théâtre permet d'offrir à tous la chance et le bonheur de prendre conscience de leur imaginaire, Il faut du cran pour monter sur scène.

La découverte du langage gestuel, de nouvelles situations, surpasser la timidité, le respect des consignes et de prendre confiance en eux, par le jeu, par les mises en situation diverses et variées.

Nous comptons cette année 14 acteurs âgés de 7 à 10 ans et 7 acteurs 12 à 16 ans
- Les répétitions ont lieu tous les mardis de 18h à 19h pour les enfants du primaire et de 19h à 20h pour les collégiens et lycéens avec Gwennaëlle et Manue.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui sont ou ont été bénévoles au sein de l'association, sans elles la représentation de notre spectacle ne pourrait avoir lieu.

Nous souhaitons d'ores et déjà vous rappeler que votre soutien et votre participation, aussi minimes soient-ils, aux activités de l'association sont indispensables à son maintien. Nous lançons un appel à vous tous pour venir nous rejoindre afin d'assurer la pérennité de l'association.

Tous les membres de l'association A.R.T.I.S.T vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver nombreux Samedi 1 et dimanche 2 juin 2024 pour venir découvrir et applaudir nos p'tits marouins.

Page facebook "Les p'tits marouins"

Dominique Guet
Président



Plan Communal de Sauvegarde

En cas d'événement majeur (Inondation, submersion marine, tempête, accident d'un camion transportant des matières dangereuses, incendie, ...), la municipalité vous alertera par porte à porte et/ou mégaphone + sirène. La cabine téléphonique fonctionne uniquement pour les numéros d'urgence (17 Police, 18 Pompiers, 15 SAMU, ...).

La sirène sera actionnée en cas d'alerte rouge.

Les essais de la sirène se feront tous les premiers Mercredis de chaque mois.



La population concernée par les risques d'inondation (bords de mer) sera rapatriée à la salle des fêtes.

Afin de constituer une liste des habitants de Sainte Radegonde des Noyers et notamment des personnes fragiles à prévenir en priorité lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (exemple Alerte météo classée rouge), la municipalité vous invite à compléter l'imprimé joint dans ce bulletin et à le déposer en Mairie. si vous ne l'avez jamais rempli.



Les Sapeurs-Pompiers De Chaillé-Les-Marais

Notre centre de secours compte aujourd'hui 25 sapeurs-pompiers et 2 infirmières. Ces derniers font plus de 200 interventions à l'année et couvrent les communes de Chaillé-les-Marais, Vouillé-les-Marais, Sainte Radégonde-des-Noyers et Moreilles.

Le centre de secours recrute alors si vous voulez vous sentir utile, rencontrer de nouvelles personnes et découvrir le métier de pompier, devenez sapeur-pompier volontaire. Il vous suffit d'envoyer une lettre de motivation au chef de centre, le Capitaine ROGER Jean-Noël qui vous proposera, par la suite, un entretien fin de vous connaître un peu mieux et de vous transmettre les documents utiles à votre incorporation à la caserne.



Pour pouvoir avoir une chance d'être sapeur-pompier volontaire, il faut d'abord remplir quelques conditions : avoir au minimum 16 ans, avoir effectué sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou avoir effectué le service national ou militaire, jouir de ses droits civiques, avoir un casier judiciaire vierge et être apte physiquement (visite médicale service médical pompier).

En ce qui concerne la formation, vous aurez une formation initiale de 184h mélangeant du Secours A Personne, de l'Incendie et de l'Opération Diverse. Ces heures sont réparties sur 1 à 3 années suivant vos disponibilités. Il est possible d'effectuer la « mission unique » qui consiste à n'intervenir que sur du secours à personne. Dans ce cas, il n'y aura que 85h de formation.

CONTACT : Capitaine ROGER Jean-Noël 06.75.94.88.70 ou jean-noel.roger@sdis-vendee

Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers « Les Pertuis »

L'année 2022-2023, pour la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers 'Les Pertuis', fut riche en événements notamment avec l'arrivée de trois nouvelles recrues.

Les jeunes ont entre 13 et 17 ans et se montrent déjà très impliqués en participant aux cours et aux manœuvres chaque samedi matin (hors vacances scolaires). Cette année, ils ont également participé à la Sainte Barbe départementale qui s'est déroulée le 9 décembre 2022 à La Roche-sur-Yon. Mais encore à la Journée Départementale des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers ainsi qu'à la passation de drapeaux et à la décoration de leurs formateurs et président de section et aux Sainte-Barbe de chaque centre dans lesquels ils ont leurs cours (Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais et Nalliers).



Grâce à leur implication, ils ont également pu être présents lors des marchés d'été de Vouillé-les-Marais deux fois dans l'été où ils vendaient des pâtisseries réalisées par eux-mêmes. Par ailleurs, ils ont pu partager un moment avec les sapeurs-pompiers du centre de secours de Chaillé-les-Marais en participant en partenariat avec ces derniers à l'un des marchés d'été de ce village. Cette collaboration a permis aux jeunes de renforcer et de mettre en avant la cohésion en s'unissant avec leurs camarades et les sapeurs-pompiers le temps d'une soirée. Il est important d'avoir cet esprit d'équipe pour devenir sapeur-pompier.



Grâce à leur participation et leur professionnalisme, les JSP ont pu être récompensés par une journée cohésion et la remise d'un polo et d'un écusson aux couleurs de leur section confectionnés avec les partenaires du secteur que nous remercions chaleureusement.

Nous profitons également de cet article pour remercier les mairies qui se montrent participatives et impliquées dans l'avenir de cette section et des jeunes en versant amicalement, chaque année, une certaine somme qui nous permet de rendre l'année de chaque jeune agréable et riche en nouveautés.

La secrétaire et le président de la section des JSP 'Les Pertuis'



DOCUMENT A CONSERVER

Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes !

SAINTE-RADÉGONDE- DES-NOYERS



La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques de votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'événement majeur vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.

NUMÉROS UTILES :

Mairie : 02 51 28 60 12 / mairie-ste-radegondaise@wanadoo.fr

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 02 40 05 29 30

Préfecture : 02 51 36 70 85

DICRIM

Document d'Information
Communal
sur les Risques Majeurs

Document
à conserver !

CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES DE SAINTE RADEGONDE DES NOYERS

En cas d'événement majeur (Inondation/submersion marin, tempête, accident d'un camion transportant des matières dangereuses, incendie,...), la municipalité vous alertera par **porte à porte et/ou haut parleur + sirène. La sirène sera actionnée en cas d'alerte rouge uniquement sauf pour les essais de la sirène qui se feront tous les premiers Mercredis de chaque mois.** La population concernée par les risques d'inondation (bords de mer) sera rapatriée à la Salle des Fêtes. Vous devrez suivre les consignes de sécurité décrites dans ce document et si besoin rejoindre les lieux d'accueil de la population référencés sur la carte ci-dessous.





Canicule / Grand froid

Il y a canicule et cela représente un risque pour la santé lorsqu'il fait très chaud, la température descend très peu la nuit et cela dure plusieurs jours.
Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- ➔ Les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) peuvent se faire connaître auprès de la Mairie afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas d'événements climatiques extrêmes
 - ➔ Chacun doit être attentif à ses voisins, amis ou famille
- PENDANT Canicule**
- ➔ Boute beaucoup d'eau
 - ➔ Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage)
 - ➔ Ne pas rester en plein soleil
 - ➔ Ne pas consommer d'alcool
 - ➔ Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
 - ➔ Porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- ➔ Mettre des vêtements chauds, couvrir particulièrement les parties du corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds
 - ➔ Éviter de sortir les bébés, même bien protégés
 - ➔ Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool
 - ➔ Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
 - ➔ Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone
- APRÈS**
- ➔ Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU)



Séisme

Depuis le 1^{er} mai 2011, Sainte-Radegonde-des-Noyers est en zone de sismicité 3 (modérée).

Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locaux de ce risque sur la commune.

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz / eau / électricité
- ➔ Fixez les appareils et les meubles lourds

PENDANT

- Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme
- A L'INTERIEUR :
 - ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne portante ou sous des meubles solides
 - ➔ Eloignez vous des fenêtres
- A L'EXTERIEUR :
 - ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)
- EN VOITURE :
 - ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)



Submersion marine

La submersion marine est une inondation de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques extrêmes (forte dépression atmosphérique, vent violent, forte houle) et marégraphiques sévères (fort coefficient).

Lieux susceptibles d'être inondés :
Partie Sud-Ouest de la Commune de l'Epine au Cinq Abbés

AVANT

- ➔ Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres,...
- ➔ Stationnez les véhicules sur des points hauts
- ➔ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

PENDANT

- ➔ Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
- ➔ N'entrez pas une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

APRÈS

- ➔ Informez les autorités de tout danger
- ➔ Apportez une première aide aux voisins
- ➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- ➔ Évaluez les dommages et contactez votre assureur



Vent violent Orage

Météo France couvre les dangers par une vigilance météo.

- Pour le vent fort :
- En cas d'alerte orange, des vents compris entre 100 et 130 km/h sont prévus, soyez très vigilant.
- En cas d'alerte rouge, le vent souffle à plus de 130 km/h, une vigilance absolue s'impose.

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
 - ➔ Informez les autorités de tout danger
 - ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture, ...)
- EN CAS D'ALERTE ROUGE :**
- ➔ Restez chez vous ou gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité
Radio à piles, lampes de poche, piles, réserve d'eau potable et de nourriture, papiers personnels, médicaments urgents



N' encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent



Évacuez ou confinez-vous

Alouette 91.5 MHz

France Bleu Loire Océan 96.9 MHz

RCF 92.5 MHz

Écoutez la radio

Depuis plusieurs années, les habitants de la CCSVL voient sur leurs taxes foncières une nouvelle ligne appelée taxe GEMAPI. Cette taxe, prélevée par la Communautés des Communes Sud Vendée Littoral puis reversée au SMVSA, est intégralement dédiée à la gestion de l'eau, les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Ste Radégonde des Noyers, de par sa situation géographique, est particulièrement exposée aux risques de submersion. Le SMVSA souhaitait vous informer des travaux réalisés et en cours pour la protection du territoire grâce à cette taxe.



Pour la seule thématique inondations, depuis les travaux d'urgence de 2010 suite à Xynthia (2M€ sur Ste Radégonde), la commune aura bénéficié sur la période 2020-2027 d'environ 5.5M€TTC de travaux :

- 2020 : protection et modernisation des portes de l'Epine, Vienne et 5 Abbés : 400 000€ TTC
- 2022 : digues des Portes de Ste Ragégonde : 850 000€ TTC
- 2023 : digue de Saint André et arrière du Brault : 1 750 000€ TTC
- 2025 : digue de la Prée Mizottière: 1 550 000€ TTC
- 2027 : digues fluviales des 5 Abbés : 1 000 000€TTC

La tempête Céline du 28 octobre dernier, puis les crues qui ont suivies début novembre, ont largement rappelé l'intérêt de ces travaux pour que les habitants puissent continuer à vivre, circuler et travailler en toute sécurité sur leur territoire.

On sait néanmoins que ces digues ont des limites et peuvent être surversées pour des évènements majeurs. C'est la raison pour laquelle, l'ensemble des propriétaires des habitations potentiellement vulnérables ont été contactées en 2021 et 2022 en vue de travaux de réductions de vulnérabilité rendant compatible la sécurité des habitats avec le risque inondations. Le SMVSA a malheureusement eu peu de retours à ce jour et les habitants en encore tout 2024 pour bénéficier d'aides financières en vue des travaux.

L'adaptation au dérèglement climatique est l'enjeu majeur de notre territoire, je souhaitais vous assurer de la mobilisation de toutes les collectivités sur cette thématique, bien sûr le SMVSA mais aussi la commune, la communauté de communes, le Département et la région, avec l'aide financière de l'Etat.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année

Arnaud Charpentier, président du SMVSA

Mieux connaître la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

La Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon s'étend sur 4900 hectares et sur 9 communes, dont celle de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Partagé entre la Vendée et la Charente-Maritime, cet espace protégé est cogéré par la LPO France (Ligue pour la Protection des oiseaux) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité) comme un seul ensemble.



L'équipe de la réserve finalise actuellement la rédaction de son nouveau plan de gestion. Cette feuille de route donne les grands objectifs à atteindre pour les 10 prochaines années, avec notamment une attention particulière portée à la qualité de l'eau, qui est la pierre angulaire de la bonne santé de la faune et de la flore de notre estuaire. D'autres actions viseront à qualifier l'importance nationale et internationale de la baie pour les oiseaux d'eau, pour sa vitesse de sédimentation et sa capacité à stocker du carbone, ainsi que son rôle de nourricerie pour les espèces de poissons des pertuis.

A la rentrée scolaire 2023-2024, la classe de CE1/CE2 de l'école de Sainte-Radégonde-des-Noyers s'est lancée dans la création d'une Aire marine éducative (AME). Encadrés par leur enseignante et par la responsable pédagogique de la réserve et référente en matière d'Education à l'environnement, les élèves vont devenir gestionnaires d'un petit espace de nature sur le littoral, en l'occurrence, au niveau de la Prée Mizottière. Le projet est financé par une subvention de l'OFB obtenue par la LPO, ainsi que par un don de la société « QUALITY ENVIRONNEMENT », leader français du recyclage de matériel de lutte contre l'incendie. Le projet est également soutenu par la mairie.

En 2021, une étude d'ancrage de la réserve naturelle a montré, qu'hormis par ses pointes (Pointe de l'Aiguillon et Pointe Saint-Clément), la réserve reste globalement méconnue des visiteurs mais aussi des habitants des communes riveraines. De ce fait, en 2022, un architecte paysagiste a réalisé un Schéma d'intentions paysagères pour l'aménagement de points d'accueil du public, en associant les communes et les acteurs du territoire. Il s'agit d'un document vivant, qui a été partagé localement en 2023, mais qui peut évoluer en lien avec les projets portés par les territoires. Ces aménagements permettront aux visiteurs et riverains de mieux découvrir ce patrimoine exceptionnel qu'est la baie de l'Aiguillon.

Vivre Ensemble ...



LES FEUX : Vu l'Arrêté préfectoral N° 12-SIDPC-DDTM627 portant réglementation de l'usage du feu sur le Département de la Vendée, le brûlage de déchets est interdit, il nuit à l'environnement et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée et causer la propagation d'incendie. Les déchets verts doivent être compostés. Les autres déchets doivent être déposés en déchetterie.

ENTRETIEN DES HAIES : Vous êtes propriétaire d'un terrain. Votre haie n'est pas taillée et devient envahissante sur la voie publique...

Je suis obligé de vous rappeler qu'il y a une obligation d'élagage, en effet les haies ou arbres doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation. Je vous demande donc de prendre toutes vos dispositions pour remédier à ce désagrément.



LE BRUIT : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : *nouvel Arrêté préfectoral N°22 CAB/918 relatif aux bruits de voisinage*

		Lundi-vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art. 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7 h – 20 h	8 h – 20 h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art. 11	Appareils sonores de protection des cultures	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales par période de 3 semaines maxi)	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales) par période de 3 semaines maxi	Du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales) par période de 3 semaines maxi
Art. 19	Appareils de bricolage, de jardinage...	8 h 30 – 12 h et 14 h – 19 h 30	9 h – 12 h et 15 h – 19 h	10 h – 12 h

URBANISME : Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est désormais possible. Voici le lien : <https://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique>

Attention ! Pour tout type de travaux par exemple clôture, ouverture, création d'une fenêtre de toit, abri de jardin, extension de la maison,... un dossier de déclaration préalable ou de permis de construire est à déposer en Mairie. Cette demande est ensuite instruite au service « ADS » (Autorisation du Droit du Sol) de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, situé à Luçon. Se renseigner auprès du secrétariat.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :



Lylio BÉCHIAU né le 24 décembre 2022 à La Roche sur Yon

Louis COULON né le 18 avril 2023 à La Rochelle

Jade MILLET née le 21 juin 2023 à La Rochelle

Maiwenn FAUCHER née le 21 juin 2023 à La Roche sur Yon

Dakota MÉRIAUX COLLIN né le 24 août 2023 à La Rochelle

Agathe BABILLON née le 28 août 2023 à La Rochelle

MARIAGES :



Sonia BLANCHARD et Joachim MALLARD mariés le 19 Août 2023



Aysé KILINC et Laurent BODIN mariés le 9 Septembre 2023



Adeline VIVIER et Aurélien ROUGER mariés le 9 Septembre 2023



DÉCÈS



Jean-Luc DUBREUIL décédé le 30 janvier 2023



Christine BOURGEOIS épouse PIGNON décédée le 10 avril 2023



Patrick D'UCROCQ décédé le 21 mai 2023



Jean BENOTTEAU décédé le 4 juin 2023



Danielle RONDA épouse BECCAVIN décédée le 8 octobre 2023



Josette FOUQUEAU épouse FROMENT décédée le 7 décembre 2023

MANIFESTATIONS 2024

- 🚩 Février / Mars: Carnaval – Amicale Laïque
- 🚩 17 février : diner dansant – Pétanque Loisir du Marais
- 🚩 2, 3 Mars et 8, 9, 10 Mars : Théâtre – Scène en Rad'
- 🚩 Février /Mars : Randonnée pédestre – Gymnastique Volontaire
- 🚩 13 Mars : Concours de belote – Club du 3^{ème} Age l'Espoir
- 🚩 20 avril : vide-grenier – Comité des fêtes
- 🚩 1^{er} Mai : Concours de palets – Amicale Laïque
- 🚩 8 Mai : Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- 🚩 15 Mai : Concours de belote – Club du 3^{ème} Age l'Espoir
- 🚩 18 Mai : course cycliste – Comité des Fêtes
- 🚩 1^{er} et 2 Juin : Théâtre - Les Petits Marouins
- 🚩 22 Juin : Ste Rad fête de l'Été – Comité des Fêtes
- 🚩 Fin Juin ou début Juillet : Fête de l'Ecole Publique
- 🚩 14 Juillet : Fête Nationale (Animation, Jeux, Moules frites)
- 🚩 7 et 8 Septembre : « La cavalerie en fête » - Cavalerie de la Sablière
- 🚩 16 octobre : Concours de belote – Club du 3^{ème} Age l'Espoir (à confirmer)
- 🚩 19 octobre : Loto - Comité des Fêtes
- 🚩 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- 🚩 Novembre : Goûter du CCAS
- 🚩 14 décembre : Marché de Noël - Comité des Fêtes